

Session Plénière du 24 Février 2022

RAPPORT N° 22.01.01 Contrat de Plan Etat-Région Centre-Val de Loire 2021-2027

Intervention de Michel CHASSIER

Monsieur le Président, chers collègues,

Nous ne reviendrons pas sur les observations, les critiques ou les propositions que nous avons exprimées lors de l'adoption du protocole d'accord.

Le constat bien sûr n'a pas changé puisque le contrat que vous nous proposez d'adopter aujourd'hui est en tous points identique au document de décembre 2020, la seule différence portant sur la faculté d'odontologie, un projet que nous avons soutenu, mais qui malheureusement est financé par un transfert de crédits régionaux, sans engagement supplémentaire de l'Etat.

Sur l'axe n°1 « *renforcer l'attractivité du territoire* » comme sur l'axe n°2 « *renforcer la cohésion territoriale et sociale* » nous en avons souligné à la fois le manque d'ambition et les incohérences, nous avons critiqué vos choix sur l'axe n°3 « *accélérer la transition écologique et énergétique* » marqué par un fort parti-pris idéologique, comme sur l'axe n°4 « *infrastructures et mobilité* », dont la version définitive doit encore faire l'objet de négociations, nous y reviendrons, mais qui ne répond pas de façon satisfaisante à la question des mobilités dans notre Région.

Pour toutes ces critiques je vous renvoie à nos interventions du 17 décembre 2020, je pense qu'elles sont toujours d'actualité, qui expliquent pourquoi nous n'avons pas voté le protocole d'accord.

Je voudrais par ailleurs souligner que l'engagement de l'Etat, hors Plan de relance, qui est un autre sujet, est de 59,4 millions d'euros, contre 62,9 pour le CPER 2015-2020, en diminution de 5,5%.

C'est la Région qui compense par un engagement accru, qui passe de 57,7 à 68,1 M€ par an.

Au total, le CPER hors plan de relance progresse en rythme annuel de 5,8%, ce qui est inférieur à l'inflation constatée entre 2015 et 2021, et je ne parle pas de la période que nous vivons.

Deuxième remarque, hors Plan de relance, la contribution de l'Etat est cette fois inférieure à la part régionale.

Voilà pour l'aspect général.

Ce qui inquiète ensuite, c'est l'absence de projets concrets et leur déclinaison territoriale. Nicolas Forissier l'a souligné en commission des Finances, en regrettant que les territoires ne se sentent pas suffisamment associés, en particulier les départements, collectivités malmenées par la loi NOTRe et dont avons demandé lors la campagne des régionales qu'ils soient davantage intégrés dans les processus d'élaboration de nos décisions stratégiques, particulièrement en matière d'aménagement.

Nous comprenons bien entendu qu'il faut du temps pour finaliser ces projets, mais tout de même, il est permis de s'interroger sur la montée en puissance de ce CPER, qui porte il faut le rappeler sur la période 2021-2027, mais que nous adoptons seulement en 2022, et encore faut-il observer que le volet transport et infrastructures ne sera intégré qu'ultérieurement après négociation avec l'Etat et la SNCF Réseau.

Tout cela laisse présager un retard dans la mise en œuvre des projets, alors qu'on nous parle toujours de l'urgence dans nombre de domaines.

Ces retards qui semblent désormais inévitables pour le CPER amènent également le CESER à s'interroger sur l'avancement du Plan de relance, avec une alerte sur la consommation des crédits.

Nous avons alerté dès le départ sur ce risque majeur, car le dispositif prévoit des redéploiements d'enveloppes budgétaires entre Régions et thématiques, et comme nous le craignons, les Régions les plus dynamiques pourraient capter une part supplémentaire des financements prévus, ce qui ne ferait que renforcer les disparités territoriales.

C'est la conséquence d'une volonté politique qui pousse les Régions à revendiquer toujours davantage de pouvoirs, qui réclament la différenciation territoriale, le droit à l'expérimentation et voudraient traiter directement avec l'Europe, voire entretenir des relations internationales, ce qui installe dans les faits une véritable concurrence entre les Régions, et à ce petit jeu, ce sont les Régions les plus fortes qui gagnent.

Une remarque enfin sur la phase de consultation du public, pour laquelle nous avons appris en commission qu'aucune contribution n'a été apportée.

Cela relativise votre discours au sujet de la démocratie participative et démontre malheureusement à quel point nos concitoyens se sentent éloignés des décisions qui les concernent, ne voyant bien souvent la Région que comme un simple guichet.

Rappel vote du 17/12/2020 :

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Monsieur COMMANDEUR

Contre : Rassemblement National

Abstention : Union de la Droite et du Centre / Madame RAIMBAULT

